Responsables de la formation

- David CARASSUS, Camille CHAMARD

Maitres de conférences en sciences de gestion

- Pascal BARRERE

Chef auditeur, communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Contact et inscriptions

IAE SECRÉTARIAT DES FORMATIONS
Av. du Doyen Poplawski BP 575 - 64012 Pau cedex
Tél. : 05 59 40 81 00 - Fax : 05 59 40 81 60
formations-pau.iae@univ-pau.fr

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET LE CALENDRIER SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DES FORMATIONS DE L'IAE :

http://iae.univ-pau.fr

Admissions

ÉTUDIANTS EN FORMATION INITIALE

SMBG 2012
CLASSEMENT MASTERS, MS, MBA
7
MANAGEMENT PUBLIC

ACCÈS EN MASTER 1 :

Les étudiants titulaires d'une Licence :

- économie-gestion, gestion, AES,
- droit, géographie, aménagement, MASS (si prérequis en gestion).

ACCÈS EN MASTER 2 :

Les étudiants ayant obtenu :

- le master 1 parcours « Management des collectivités locales »,
- un master 1 en rapport avec le parcours choisi (sélection sur dossier).
- un diplôme bac+4 en rapport avec le parcours choisi (sélection sur dossier).

ÉTUDIANTS EN FORMATION CONTINUE

Pour les personnes en reprise d'études (exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle), l'accès peut se faire à l'entrée du master 1 ou 2.

La sélection des candidats s'opère en deux temps :

- ÉTUDE DU DOSSIER (examen du niveau de diplôme et des possibilités de validation d'acquis).
- ENTRETIEN DE MOTIVATION. Une commission d'entrée aux études du master composée d'enseignants titulaires et présidée par le directeur de l'IAE, établit la liste définitive des candidats retenus après examen de leur dossier et des résultats de l'entretien.

iae DES PAYS DE L'ADOUR PAU • BAYONNE



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

MASTER MANAGEMENT PUBLIC

PARCOURS

Management des collectivités locales

http://iae.univ-pau.fr

Objectifs et débouchés

LE PARCOURS « MANAGEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES » PERMET DE DÉVELOPPER À LA FOIS DES COMPÉTENCES GÉNÉRALES EN GESTION ET DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AU DOMAINE DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- la structuration de l'administration territoriale et ses domaines d'application,
- les modes de gestion des services publics locaux,
- la stratégie, la gestion des ressources humaines et le marketing public,
- la comptabilité, le contrôle de gestion et la finance locale,
- leurs techniques et systèmes d'information et de communication.

LES EMPLOIS POTENTIELS PEUVENT ÊTRE ORIENTÉS VERS :

- la fonction publique territoriale
- ou vers le statut de chargé de mission au sein de :
  - collectivités territoriales (communes, département, région), structures intercommunales (communauté d'agglomération, etc.),
  - structures associées (Société d'économie mixte locale, associations, etc.),
  - structures partenaires (agences publiques, établissements, financiers, fournisseurs, consultants, etc.),
  - structures satellites (délégataires de services publics, concessionnaires, etc.).

Organisation du parcours

ENSEIGENEMENTS DU MASTER 1

SEMESTRE 1 (SEPTEMBRE-DECEMBRE)
UE OBLIGATOIRES

- Projet de groupe et vie associative
- Langue vivante
- Politique et stratégies publiques locales
- Connaissances et compétences des institutions publiques
- Fondamentaux de comptabilité et de finance publique locale
- Fondamentaux de théorie des organisations
- Economie du secteur public
- Réforme et changement de l'action publique

SEMESTRE 2 (JANVIER-AVRIL)
UE OBLIGATOIRES

- Marketing territorial
- Langue vivante
- Comptabilité publique et analyse financière locale
- Pilotage stratégique et opérationnel des collectivités territoriales
- Audit et contrôle interne public local
- Développement durable au sein des collectivités territoriales
- New public management à l'international
- Ingénierie de projet en collectivité territoriales

UE FACULTATIVES

- Stage 2 à 3 mois

ENSEIGENEMENTS DU MASTER 2

SEMESTRE 3 (OCTOBRE-JANVIER)
UE OBLIGATOIRES

- Opinion publique et gestion de la relation citoyen
- Langue vivante
- Production et organisation de TIC publiques locales
- Analyses de politiques publiques locales
- GRH en contexte public local
- Séminaires : actualités des collectivités territoriales
- Marchés, contrats et achats publics
- Contrôle de gestion en contexte public

SEMESTRE 4 (FEVRIER-MARS)
UE OBLIGATOIRES

- Stage de fin d'études 6 mois (mémoire)

Le semestre 4 est consacré à la réalisation d'un stage au sein d'une collectivité locale.

CHIFFRES CLES*

-50% des répondants ont un salaire net mensuel d'au moins 1550 euros hors primes.

-60% des diplômés occupent un emploi dans la fonction publique ou une entreprise publique.

-83.3% des étudiants sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

** source ODE UPPA*

DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements se déroulent sous forme de cours, de conférences, d'exposés, discussions, d'études de cas, de projets tutorés, de cours à distance (FOAD)

Les enseignements sont répartis sur 4 semestres (2 années), avec une spécialisation croissante.

Il est possible pour les étudiants d'effectuer un séjour académique à l'étranger dans le cadre d'un semestre.

Témoignages

Sana A. *: « Après une licence en économie et en gestion, principalement orientée vers le secteur privé, j'ai voulu compléter ma formation vers le secteur public. C'est pourquoi j'ai choisi le Master MPCL de l'IAE de Pau-Bayonne. La palette étendue des cours proposés m'a permis d'acquérir des compétences transversales et variées, ce qui a répondu à mes attentes.*
Cette diversité m'est de plus en plus utile dans mon poste actuel au sein de la DRH d'une communauté d'agglomération. En effet, j'interviens sur des dossiers de communication interne, de dialogue et d'action sociale, de veille juridique et d'évaluation. La pluralité des activités est une spécificité de l'échelon communal, et elle contribue à rendre le travail d'autant plus intéressant. »

Pierre M *: « Après une licence LEA à Poitiers et plusieurs mois de stage, je savais que je devais plutôt m'orienter vers le secteur public. J'ai choisi le master MPCL de l'IAE de Pau-Bayonne en raison des matières qui étaient au programme et des recherches du laboratoire du CREG qui correspondaient, selon moi, aux futurs changements qu'allaient rencontrer les collectivités locales. Le Master MPCL nous apporte toutes les clés pour appréhender le secteur public et en connaitre tous les rouages pour une bonne adaptation.*
Aujourd'hui, j'ai souhaité poursuivre l'aventure en menant une thèse au sein du CREG pour étudier de très près ces nouveaux enjeux et les nouvelles modalités de management, dans un cadre très spécial mais toujours publique et local : celui des Services Départementaux d' Incendie et de Secours. Une expérience unique et très enrichissante. »

Clément P. *: « C'est grâce à un partenariat entre le CREPUQ et l'ENAP de Montréal que j'ai eu l'opportunité de partir étudier 4 mois au Canada dans le cadre de mon cursus MPCL à l'IAE de Pau-Bayonne.*
Mon expérience au Québec m'a tout d'abord permis de découvrir un pays, un peuple et une culture différente de la mienne. Les 4 mois à l'ENAP de Montréal m'ont permis d'acquérir une expérience internationale des politiques publiques et une méthode de travail. Le but est de s'immerger loin des siens dans un pays où l'on devient beaucoup plus accessibles aux autres. Un conseil, n'hésitez pas à présenter un dossier! »

STAGE ET MÉMOIRE DE FIN D'ETUDES

En première année un stage facultatif de 3 mois est proposé.
Le stage de fin d'études constitue l'un des moyens privilégiés de partenariat du master avec les collectivités locales. Ce stage obligatoire d'une durée de 6 mois (minimum) est accompli à l'issue du premier semestre de la 2ième année (à partir de février/mars).
Il conduit à la rédaction d'un mémoire sous la direction d'un enseignant et permet d'investir des connaissances dans certaines activités opérationnelles en les confrontant à la pratique. Il favorise à la fois un apprentissage en situation et un engagement professionnel.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Chaque année est obtenue après acquisition de 60 crédits européens ECTS, soit 120 crédits pour l'ensemble du master Management Public parcours « Management des collectivités locales ».

Pour chaque UE, un contrôle continu et/ou un examen final est organisé. Les crédits européens ECTS, et les coefficients attachés à chaque UE, ainsi que les modalités précises de contrôle des connaissances sont définies en début d'année par les responsables de la formation, après validation par les instances universitaires (CEVU).